L'Adresse

présenter une pétition signée par des travailleurs de la base de Moncton qui demandent au gouvernement de maintenir le dépôt qui s'y trouve.

LA CONSTITUTION

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, certaines pétitions concernant la question linguistique et les référendums.

LE JEU DU TUEUR EN SÉRIE

- M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des électeurs et des habitants de ma province qui demandent au gouvernement d'interdire la vente du jeu du tueur en série et d'empêcher que de tels jeux ou produits ne soient introduits sur le marché canadien.
- M. Paul DeVillers (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, j'ai une pétition similaire signée par des électeurs de ma circonscription, Simcoe-Nord. Elle porte sur l'importation de cartes de collection sur les tueurs en série. Elle dénonce l'importation et la vente de ces cartes au Canada.

Je connais les risques du contrôle de la liberté d'expression dans une société démocratique, mais je me dois néanmoins d'appuyer cette pétition et la dénonciation de l'horreur de ces crimes, surtout lorsque l'on sait que la plupart des victimes de ces criminels sont des femmes et des enfants.

• (1010)

Le Président: Mes chers collègues, pourrions-nous revenir, avec votre consentement, aux projets de loi d'initiative parlementaire?

Des voix: D'accord.

[Français]

LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

- M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester) demande la permission de déposer un projet de loi intitulé Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (serment ou déclaration solennelle).
- —Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur de présenter un projet de loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada demandant que, dorénavant, les serments prêtés par les députés soient faits à la Reine, comme cela se fait habituellement, mais que, en plus, on prêterait serment au pays, c'est—àdire le Canada, et à la Constitution.

(La motion est réputée adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 19 janvier, de la motion proposant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Mme Ablonczy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Conformément à l'article 43(2) du Règlement, je désire aviser la Présidence que les membres du Parti réformiste qui participeront à ce débat partageront en deux leur période d'intervention. Chaque période de 20 minutes sera donc répartie entre deux orateurs qui prendront la parole pendant dix minutes chacun durant le reste du présent débat sur le discours du Trône.

Le Président: Je prends note de cet avis.

[Français]

M. Duceppe: Monsieur le Président, j'imagine que les cinq minutes de questions et commentaires suivront immédiatement après les premiers dix minutes et non pas à la fin.

Le Président: C'est la procédure habituelle, et elle sera suivie de cette façon aujourd'hui.

[Traduction]

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire): Monsieur le Président, je suis très fier de participer à ce débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, au moment de commencer une nouvelle législature et le premier mandat de notre nouveau gouvernement.

Au sein de ce gouvernement, je suis heureux de représenter les habitants de Regina—Wascana. Je tiens à les remercier de m'avoir accordé leur confiance aux élections du 25 octobre.

La circonscription de Regina—Wascana comprend la moitié sud de la ville de Regina et des régions rurales qui s'étendent vers le sud et l'est de la ville. Je suis fier de représenter la capitale provinciale de la Saskatchewan en plus de quelques milliers d'habitants de la campagne. Je tiens à vous signaler que la plupart des électeurs ruraux qui habitent dans Regina—Wascana faisaient partie d'une circonscription qu'on appelait Assiniboia au cours des législatures précédentes. J'ai d'ailleurs eu l'honneur de représenter cette circonscription à la Chambre, dans les années 1970. Je suis heureux qu'un de mes collègues de cette époque, que je considère comme un ami, ait été choisi par la Chambre pour y agir à titre de président. J'en profite donc pour vous féliciter, monsieur le Président, pour votre élection à ce poste qui comporte beaucoup de responsabilités.

Je veux aussi féliciter les deux députés qui ont proposé et appuyé la présentation de l'Adresse en réponse au discours du Trône. Ces deux députés témoignent de la diversité et de la vigueur du caucus du gouvernement, dont j'ai l'honneur d'être membre. Les membres de notre caucus ont travaillé fort pour pouvoir siéger à la Chambre et former le gouvernement et ils sont